



1.3. La responsable de la faculté de formation des enseignant.e.s (enseignement fondamental) partage ses expériences sur la mise en place d'un cadre droits de l'enfants au sein d'une équipe éducative.

“Cette première ‘petite idée’ a germé il y a trois ans maintenant, et nous pouvons nous retourner aujourd’hui non sans quelque fierté sur un **nouveau trajet que nous avons initié autour de la participation, avec tous les étudiants de première année en formation pour devenir des enseignant.e.s dans les cycles maternels et primaires.** Nous avons conclu des accords au niveau de la formation sur l’intégration des droits de l’enfant dans la ligne d’apprentissage ‘Participation sociale, culturelle et internationale’. À l’aide d’un cadre des droits de l’enfant, les étudiants ont également réfléchi à leurs actions pendant les activités de stage. Il en est ressorti une définition d’un enseignement de qualité pour tous les enfants, et bien plus encore.”

1. TÉMOIGNAGES

SOMMAIRE

- 1. Résumé
- 2. Témoignage
- 3. Méthode de travail
- 4. Conseils

P1
P2
P2
P3

Poursuivez la réflexion sur

www.droitsenfants.be

pour les FORMATEUR.RICE.S D'ENSEIGNANT.E.S
et leurs **ÉTUDIANT.E.S**

1. RÉSUMÉ

UNICEF Belgique et la haute école HOGENT collaborent en vue d’intégrer et d’expliciter durablement les droits de l’enfant et l’éducation aux droits de l’enfant dans le programme de formation des enseignant.e.s de l’enseignement maternel et primaire à HOGENT.

2. TÉMOIGNAGE



Comment tout a commencé... Certains professeurs de l’équipe suivaient depuis un moment déjà des thèmes tels que la citoyenneté mondiale, l’éducation aux droits de l’enfant... d’un point de vue international. Les collègues n’ont pas hésité quand ils ont reçu un courriel d’UNICEF Belgique avec une offre destinée aux équipes dans les hautes écoles. L’idée nous est venue de lancer un trajet au sein de l’équipe enseignante.

Ça n’a pas été si facile au début... À chaque fois que nous lançons un trajet, nous préférons savoir dans quoi nous nous engageons et comment nous allons l’aborder avec l’équipe. Notre ambition n’était pas des moindres. Nous voulions en effet que le cadre des droits de l’enfant soit notre point de départ pour que nos aspirants enseignants s’instruisent non seulement sur les droits de l’enfant, mais aussi pour les enfants et par la participation des enfants. Que ce soit à la haute école ou avec leurs élèves.



1.3. La responsable de la faculté de formation des enseignant.e.s (enseignement fondamental) partage ses expériences sur la mise en place d'un cadre droits de l'enfants au sein d'une équipe éducative.

Cette première 'petite idée' a germé il y a trois ans maintenant, et nous pouvons nous retourner aujourd'hui non sans quelque fierté sur un nouveau trajet que nous avons initié autour de la participation, avec tous les étudiant.e.s de première année en formation pour devenir des enseignant.e.s maternels et primaires. Nous avons conclu des accords au niveau de la formation sur l'intégration des droits de l'enfant dans la ligne d'apprentissage 'Participation sociale, culturelle et internationale'. À l'aide d'un cadre droits de l'enfant, les étudiants ont également réfléchi à leurs actions pendant les activités de stage. Il en est ressorti une définition d'un enseignement de qualité pour tous les enfants, et bien plus encore. »

3. MÉTHODE DE TRAVAIL

La réalisation d'un plan de projet

Dans un premier temps, les membres de l'équipe ont suivi une série d'activités internes pour se familiariser avec la théorie et les cadres des droits de l'enfant et de l'éducation aux droits de l'enfant. Nous avons travaillé de manière participative par le biais d'une enquête en ligne auprès des professeurs. Nous avons ensuite analysé ensemble la situation de départ et les défis à relever en matière de droits de l'enfant dans nos formations. Enfin, nous avons dressé une cartographie sur le thème « Apprendre sur, par et pour les droits ». C'est ainsi qu'est né notre plan de projet pour nos formations.

Notre plan de projet compte 3 priorités :

- participation des étudiants
- arrivée et départ des étudiants
- expériences de stage des étudiants

Une conférence pour les chargés de cours et les étudiants

Pendant que les deux formations d'enseignants poursuivaient la concrétisation du plan du projet en interne avec l'équipe, un groupe de collègues était en discussion avec l'asbl KeKi (Centre de connaissance des droits de l'enfant) et UNICEF Belgique sur une « Conférence sur les droits de l'enfant », envisagée comme un levier pour plus de participation et d'égalité des chances, avec des invités internationaux de l'UNICEF. 50 étudiants de première année de la formation d'enseignant primaire de la haute école HOGENT ont assisté à la conférence. Il s'agissait là d'une première étape concrète où chargés de cours et étudiants se sont montrés concernés par l'explicitation des cadres théoriques relatifs aux droits de l'enfant et leur intégration dans une subdivision de formation.

La mise en avant des droits de l'enfant les différents cours de la formation

Bien que le plan du projet ait pour ambition de fixer 3 priorités, nous avons constaté en équipe que nous devons être plus concrets et visualiser chaque petit pas que nous avons fait. Grâce à cette approche, un groupe toujours plus important de collègues s'est engagé à expliciter les droits de l'enfant dans les différents cours de la formation de formation. C'est ainsi que certain.e.s collègues ont choisi d'inclure les logos des droits de l'enfant dans les syllabi, la fiche d'étude de chaque cours de formation faisait référence aux droits de l'enfant. Les droits de l'enfant ont par ailleurs été inclus dans les critères d'évaluation des stages et de l'apprentissage sur le lieu de travail. Deux années académiques se sont entre-temps écoulées, et nous regardons en arrière avec une grande satisfaction, d'autant plus que depuis cette année, nous abordons aussi activement le processus participatif au niveau des étudiants.



1.3. La responsable de la faculté de formation des enseignant.e.s (enseignement fondamental) partage ses expériences sur la mise en place d'un cadre droits de l'enfants au sein d'une équipe éducative.

4. CONSEILS

Comment créer un cadre durable et favorable à la diffusion des droits de l'enfant dans le programme de la formation ?

En informant et en étendant les connaissances

Pour l'équipe elle-même, la question n'était pas de savoir si nous devons travailler sur les droits de l'enfant, mais plutôt comment nous allons les interpréter :

quelles sont les théories courantes en matière d'éducation aux droits de l'enfant ? Sur quelle base académique se fonder ? Quels sont les thèmes envisageables au sein des droits de l'enfant ? La discussion portait sur la théorie.

1

D'autres questions sont venues par la suite : comment concrétiser ça dans la formation ? Comment y donner forme ? Que voulons-nous absolument transmettre... Sur la base d'un **inventaire des besoins de l'équipe en matière de connaissances et d'informations**, des experts de l'UNICEF, des experts universitaires et des experts du vécu ont été invités.

En participant à la prise de décision

L'établissement de cet inventaire a permis aux gens de **participer au processus décisionnel**. Les professeurs ont formé des groupes de 6 qui, en fonction de leurs propres intérêts et besoins, ont suivi un trajet axé sur la pauvreté infantile, la citoyenneté mondiale, les perceptions (ou images) de l'enfant, les droits de l'enfant ou la représentation. Tous les groupes ont par ailleurs visualisé leur interprétation de ce qu'implique un enseignement de qualité : ils l'ont représenté par les pales de l'hélice, l'hélice complète symbolisant un enseignement de qualité.

2

En soutenant et en aidant

La formation a été soutenue par l'intervention d'experts, la facilitation de la concertation et la mise en place d'un cadre favorisant un enseignement de qualité. Le groupe y a lui-même travaillé, selon son rythme et ses besoins, en vue d'introduire de manière structurée et explicite l'éducation aux droits de l'enfant dans le programme. Certain.e.s collègues des groupes travaillent encore, d'autres connaissent le cadre et l'utilisent dans l'évaluation, d'autres intègrent le thème dans leur syllabus et le développent, d'autres encore travaillent avec les étudiants sur une recherche-action...

3

Comment intégrer les droits de l'enfant dans la formation des enseignant.e.s ?

Prenez le temps et l'espace nécessaires pour un processus participatif avec l'équipe enseignante. Veillez bien à la participation, à la réflexion et au dialogue pendant le trajet. Formulez ensemble une vision de l'enfant (image de l'enfant), des droits de l'enfant dans l'enseignement et dans la formation. Cherchez des interprétations créatives de la signification des droits.

1

Réfléchissez à la formation, aux contenus des matières, à votre propre pratique éducative et à leurs défis.

2

3

Facilitez, regroupez et faites des initiatives existantes une priorité. Souvent, il existe déjà des prémices en matière des droits de l'enfant dans les formations d'enseignant.e.s, ..., sans que cela soit explicité.

4

Passez à un plan d'action concret et réalisable.

5

Impliquez les étudiants et les écoles de stage aux moments opportuns.